



FICHE DE POSTE :

Infirmière de Nuit à 80%

Code
métier :

Création :
Juillet 2007
Dernière mise
à jour :
Février 2024

Présentation de l'établissement

Etablissement de 166 lits et places, le Centre Hospitalier Saint-Louis d'Ornans est un établissement public de santé et médico-social reconnu « Centre Hospitalier de proximité ». Son offre de soins est répartie entre :

- Le secteur sanitaire :
 - 6 lits de soins de médecine polyvalente en hospitalisation complète (dont 2 lits de soins palliatifs)
 - 35 lits de Soins Médicaux et de Réadaptation polyvalent, en hospitalisation complète (dont 2 lits de soins palliatifs)
 - 5 places en hospitalisation à temps partiel de jour
- Le secteur médico-social :
 - 85 places d'hébergement permanent en EHPAD (dont 14 places en Unité d'Accueil Spécialisée Alzheimer – UASA)
 - 3 places d'hébergement temporaire en EHPAD
 - 14 places en accueil de jour au Pôle d'Activité et de Soins Adaptés - PASA
 - 37 places de Service de Soins Infirmiers A Domicile - SSIAD

Références réglementaires

- Arrêté du 31 juillet 2009 et du 02 septembre 2015, modifié par les arrêtes du 18 mai 2017 et 17 avril 2018
- Décret n°93-221 du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles des infirmiers et infirmières
- Code de la Santé Publique du 29 Juillet 2004 : Article L 4311-1 à 4311-29
- Code de déontologie des infirmiers – Décret du 25 novembre 2016

Identification du poste

Fonction :	Infirmière de Nuit à 80%
Grade :	Infirmière Diplômée d'Etat (IDE)
Statut :	Agent titulaire de la FPH ou Agent Contractuel de la FPH
Conditions d'accès :	Dossier de candidature (Lettre + CV) et entretiens de recrutement
Service de rattachement :	SMR-Médecine du Centre Hospitalier d'Ornans
Position dans la structure :	<u>Liaisons hiérarchiques :</u> <ul style="list-style-type: none">• IDEC du SMR : N + 1• Cadre Supérieur de Santé : N + 2 <u>Liaisons fonctionnelles :</u> <ul style="list-style-type: none">• Médecins du SMR-Médecine
Horaires et temps de travail :	26h hebdomadaires annualisées

Présentation du poste

Est considéré comme exerçant la profession d'infirmier ou d'infirmière toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical ou en application du rôle propre qui lui est dévolu. L'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé, de formation et d'encadrement. L'infirmière de nuit est positionnée sur le service de SMR-Médecine mais elle peut être amenée à intervenir sur le service d'EHPAD en cas d'urgence, à la demande des aides-soignantes.

Missions et activités

Missions générales :

Assurer des soins préventifs, curatifs et palliatifs de nature technique, relationnelle et éducative,

- ✓ Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier
- ✓ Réaliser ou déléguer les soins infirmiers
- ✓ Coordonner le travail de l'équipe soignante
- ✓ Vérifier la bonne réalisation et les effets des soins infirmiers relevant du rôle propre confiés à l'aide-soignante
- ✓ Préparer, organiser et accompagner les visites médicales

Veiller aux soins de confort

- ✓ Assurer le suivi alimentaire quotidien en collaboration avec la diététicienne
- ✓ Veiller à l'hygiène corporelle de la personne accueillie
- ✓ Prendre en charge l'incontinence
- ✓ Aider au maintien et au développement de l'autonomie des personnes accueillies
- ✓ Veiller au respect et à la bienveillance de la personne âgée

Prendre en charge la personne accueillie dans sa globalité

- ✓ Recevoir et donner les informations au corps médical, aux autres professionnels de l'équipe, aux personnes soignées et à leur entourage
- ✓ Accueillir les proches et les soutenir face aux difficultés rencontrées
- ✓ Participer aux réunions de synthèse
- ✓ Repérer et signaler aux services techniques les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Assurer la continuité et la traçabilité des soins

- ✓ Rechercher, traiter et transmettre les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins
- ✓ Rédiger des transmissions écrites dans le dossier de soins infirmiers (PSI-Projet de Soins Informatisé) en utilisant un vocabulaire professionnel

Contribuer au développement des compétences des autres professionnels

- ✓ S'impliquer au quotidien et avec bienveillance dans l'encadrement des étudiants et la formation des futurs professionnels
- ✓ Vérifier que l'aide-soignante a les connaissances et compétences nécessaires avant de lui confier la réalisation d'un soin relevant du rôle propre infirmier

Développer une culture d'amélioration continue de la Qualité et de la gestion des risques associés aux soins

- ✓ Mettre en œuvre les techniques de soins et de prise en charge dans le respect des protocoles et procédures de l'établissement.
- ✓ Porter un regard critique sur sa pratique professionnelle et sur les soins prodigués
- ✓ S'inscrire dans une démarche de développement de ses compétences professionnelles
- ✓ Participer à des groupes de travail qualité, notamment pour la rédaction des protocoles de soins
- ✓ Signaler tout événement indésirable associé aux soins

Missions spécifiques :

Participer à des groupes de travail en lien avec le projet d'établissement ou de soins de l'établissement.

Conditions de travail

Sujétion spécifique : assurer la continuité de service en cas de nécessité

Risques professionnels :

- Horaires de nuit

Mesures de prévention :

- Surveillance médicale adaptée (tous les 2 ans)

Principales relations professionnelles :

En interne : IDEC de nuit, aides-soignantes de nuit, Médecins généralistes et Médecins Praticiens Hospitaliers, agents des services techniques d'astreinte...

Compétences requises

Savoirs :

- Connaissance de la personne âgée
- Connaissance des pathologies prévalentes
- Connaissance des traitements prévalents

Savoirs faire :

- Mettre en œuvre une démarche de soins infirmiers
- Identifier les besoins de la personne
- Poser un diagnostic infirmier
- Formuler les objectifs de soins
- Maîtriser les techniques de soins
- Utiliser l'écoute active
- Organiser son travail
- Maîtriser l'outil informatique

Savoir-être :

- Bienveillance
- Patience
- Esprit d'équipe
- Conscience professionnelle
- Disponibilité
- Sens des responsabilités

Diplômes requis : Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

Niveau d'expérience requis :

Le poste est-il éligible au télétravail : Non

Evolution possible dans le poste : IDEC, Cadre de sante

Responsable de l'évaluation professionnelle : IDEC du SMR-Médecine